



ADEPAPÉ 21

Affiliée à la Fédération Nationale des ADEPAPÉ
Reconnue d'Utilité Publique le 9 août 1979
N° SIRET : 811 919 315 00028



Président
Roland Bonnaire
06 75 90 41 04
roland.bonnaire@orange.fr

Objet : **Compte-rendu du Conseil d'Administration
du 07 septembre 2017**

DIJON le
07/09/2017

Conseil d'Administration

Présences :

Mesdames FAGARD Catherine, LABREGERE Françoise, MALFONDET Zorah et TREMEAU Cécile.

Messieurs BONNAIRE Roland et BONNAVAUD Hervé.

Absences :

Absent excusé : DEMOULIN Robert.

Absente : FISCHER Myriam

ORDRE du JOUR :

I. ACTIONS ET CONTACTS DIVERS :

-1- Courrier à Mme TENENBAUM, adjointe au maire de DIJON : le président a sollicité un RDV pour présenter l'association avant demande de subvention. Le courrier, pour l'instant est sans réponse. **Françoise LABREGERE doit se rendre au bureau des adjoints (secrétariat), en mairie de DIJON, pour tenter d'obtenir ce RDV.**

-2- Contacts avec Mmes DRIE et ALZAC : le président a rencontré Mme DRIE et contacté Mme ALZAC concernant notre fiche-action « permis de conduire ». La convention PEP 21/ CD / ADEPAPÉ 21 ne pourra se faire comme prévu : l' ASE 21 ne sera plus le financeur. Les auto-écoles sociales relèveront du secteur insertion (voir § III).

-3- Réunions programmées en septembre :

Lundi 25/09 : Commission traitant des délaissements d'enfants.

Mardi 26/09 : réunion d'installation de l' ODPE (Observatoire Départemental de la Protection de l' Enfance).

Roland BONNAIRE représentera l'ADEPAPÉ 21 dans ces deux instances où notre association est, maintenant, membre de droit (Loi de mars 2016).

-4- Le Grand Dej' : le dimanche 24 septembre, Zorah et Cécile tiendront le stand de l' ADEPAPÉ 21. **Roland portera le matériel (banderole + attaché case) au CD (ASE 21), mardi 12/09, dans le bureau de Zorah.**

-5- Journée Accueil Familial : nous sommes sollicités par l' ASE et la PMI de Saône et Loire pour participer à une journée de formation, le jeudi 23 novembre, en matinée. Nous disposerons de 15 minutes pour présenter l' ADEPAPE 21 et de 15 autres minutes pour apporter des témoignages (1 ou 2 jeunes qui ont vécu en famille d'accueil). **Zorah et Roland, pour l'instant, se sont déclarés intéressés : le nombre des participants n'est pas limité.**

-6- Travail de formation avec « MSE Formations » : Il nous est demandé la participation de plusieurs jeunes de l'ADEPAPE 21 à des séances de formation : Michel LIGIER, du CD, nous contacte à nouveau sur ce dossier. **Nous verrons ce que nous pouvons faire lors de la rencontre avec nos jeunes, le 26 septembre.**

-7- Demande d'aide financière aux PEP 21 : nous ferons cette demande pour nous aider à financer l'opération « Primes de Réussite ».

Zorah doit contacter les agences, les accueils, les associations gestionnaires et les établissements (CPM et SAF d' ARNAY-le-DUC, IDV de SEMUR-en-AUXOIS, Apprentis d'AUTEUIL à OUGES, etc...) pour leur demander d'informer leur jeunes résidents ASE de cette action conduite par l' ADEPAPE 21.

Dès que nous aurons une vision plus précise des effectifs concernés par cette mesure, nous devons, lors d'un prochain CA, finaliser la demande d'aide financière aux PEP 21 et établir un barème chiffré des primes à octroyer.

Roland va faire une demande écrite de mise à disposition de la salle Henry BERGER au CD.

II. DEMANDES DE SUBVENTIONS :

-1- La demande de subvention au CD (8 500 €) se fera dès demain 08/09/2017, date ultime imposée.

-2- Ultérieurement, une demande (4 000 €) sera faite à la ville de DIJON, via le site « My Dijon ».

NB : au moment où je rédige ce compte-rendu, la demande au CD a été finalisée en ligne, le vendredi 08/09/2017, avant minuit, par notre trésorier.

III.PERMIS DE CONDUIRE :

Nous allons devoir reprendre les négociations concernant notre fiche-action « Permis de Conduire ». Le financeur ne sera plus l' ASE mais le dispositif INSERTION. L'esprit nouveau préconisé par le CD est le suivant : il y aura 2 portes d'accès à l'aide au « Permis de Conduire ».

→ L'auto-école sociale pour les jeunes en grande difficulté cognitive et/ou comportementale (voir disposition prévue par notre fiche-action initiale).

→ L'auto-école privée (dispositif de droit commun) avec un dossier FAJ pour les jeunes qui ne rencontrent pas de difficultés particulières d'apprentissage et de comportement.

Zorah doit demander un RDV, pour le président, à Madame BERNAERT, dans les prochaines semaines : nous devons, en effet, avoir des informations précises sur ce que l'administration départementale souhaite vraiment.

Il serait bien que nous soyons au moins 2 personnes de l' ADEPAPE 21 à ce RDV technique. Après cette entrevue, le président reprendra contact avec les PEP 21.

Roland fournira, dans les jours qui suivent, une proposition de modification de la fiche-action « Accès à la mobilité ».

IV. AIDE AU LOGEMENT :

Françoise présente aux membres du CA un document complet sur les aides au logement (APL, FSL, cautionnement...) : **après étude de ce document il est décidé que Françoise en fera une synthèse plus courte qui devra être annexée à la fiche-action correspondante.**

V. QUESTIONS DIVERSES :

-1- AG d' ENFANCE 21, le 02/10/2017 : nous sommes conviés à cette AG, aucun administrateur n'étant disponible à cette date, **Roland fera un courrier d'excuses.**

-2- Rencontre avec les jeunes majeurs adhérents : elle est fixée au
mardi 26 septembre 2017, à 18h30, à la MDA,
2 rue des Corroyeurs, à DIJON., salle 501.

Souhaitons, bien entendu, une présence maximale des jeunes, mais, en même temps, **Il est primordial que de nombreux adhérents bénévoles y participent :** aussi, **il serait judicieux d'inviter à cette rencontre l'ensemble des adhérents de l'association.**

-3- Cérémonie de remise des récompenses pour diplômes obtenus :
Nous allons solliciter la salle Henry BERGER au CD, pour une date comprise entre le 1er et le 15 décembre, avec une préférence pour le vendredi 08 décembre.

-4- Journée départementale de l'ADEPAPE 21 : Roland a déjà pris contact pour tenter d'inviter le célèbre neuropsychiatre Boris CYRULNIK à DIJON, en 2018.
Une nouvelle tentative va être faite dans les tout prochains jours, via la boîte E-mail personnelle du célèbre praticien-conférencier.
Nous espérons pouvoir organiser cette manifestation à la salle Henry BERGER, au cours du premier semestre 2018, si possible.

-5- Demande de rendez-vous avec Monsieur le Président du Conseil Départemental :
Roland va faire la demande officielle dans la semaine qui suit le présent CA : il a déjà, ce jour, averti Madame COINT, de cette démarche.
Roland souhaite, bien entendu, être accompagné par un membre du bureau pour cette entrevue au cours de laquelle devront être abordées des questions importantes pour la vie de notre association départementale.

-6- Communication du président :
Dès début octobre, je proposerai la tenue d'un CA, à la MDA, auquel nous solliciterons la participation de M.HERDALOT conseiller en insertion sociale et professionnelle et de M.GERBE, moniteur de l'auto-école sociale du CPM.

Le Président
Roland BONNAIRE

